bientôt dans quelle mesure il est trop élevé. Quant à l'expérience que nous faisons, je puis dire que pour les fermiers de l'Ouest du Canada et de l'Ontario, elle vaut beaucoup plus que nous ne paierons à sir William Petersen, en vertu de ce marché.

M. SPENCER: Mon honorable ami n'y joindrait-il pas les manufacturiers de l'Est du Canada?

L'hon. M. GRAHAM: Bien volontiers; voyez-vous, je les prenais par catégories. J'affirme que, pour les fermiers de l'Est et de l'Ouest, les avantages du projet dépassent ce que nous payons, et j'ajoute que la réglementation des frets sera aussi avantageuse pour les manufacturiers de l'est du pays. J'ai, sur mon pupitre, des lettres citant le cas de manufacturiers qui n'ont pu remplir les commandes venant de la métropole, à cause du relèvement du prix du transport.

Notre projet met fin à l'état de choses existant. Nous avons tenté de réglementer les frets par le moyen d'une commission mixte, mais sans succès; quant au plan proposé dans l'amendement, c'est tout simplement se moquer du peuple canadien. Il y a un autre moyen d'atteindre le but, s'il est possible d'y parvenir; mais, pour l'employer, il fallait que le gouvernement du Canada eût une bonne dose de courage, car il se trouve beaucoup de personnes qui désapprouvent la méthode des primes, encore qu'elles verraient d'un bon œil la réussite de notre projet. D'aucuns croient impossible de trouver une solution au problème dont nous nous préoccupons. Il y a enfin des gens qui ont des idées préconçues contre l'étatisme sous toutes ses formes. Il fallait donc au Gouvernement beaucoup de courage pour conclure cette entente. Je tiens à le répéter, ce n'est qu'un essai; mais s'il ne se trouve pas de gouvernement pour tenter l'expérience nous en resterons où nous en sommes depuis quinze ans, quant à la réglementation du fret maritime. Un des députés de Vancouver m'a demandé, l'autre soir, si cette convention s'appliquera aussi au trafic sur le Pacifique. Je puis dire, et mes collègues en conviendront avec moi, qu'il s'agit d'un essai, et s'il est couronné de succès, comme nous en avons l'espoir, la convention s'appliquera à tous les ports du Canada et à toutes les cargaisons qui viendront au pays.

M. LADNER: Le ministre mettra-t-il des navires en service sur le Pacifique de la même façon et dans les mêmes conditions?

L'hon, M. GRAHAM: J'essayais de dire que si le succès...

Le très hon. M. MEIGHEN: Bravo, bravo! [L'hon. M. Graham.]

L'hon. M. GRAHAM: Mon très honorable ami n'espère sûrement pas que ce ne sera pas un succès?

Le très hon. M. MEIGHEN: Ce n'est pas un espoir que je nourris, c'est une certitude que j'ai.

L'hon, M. GRAHAM: Mon très honorable ami est un pessimiste. Que voulez-vous qu'on y fasse?

L'hon. M. MEIGHEN: Je le suis à l'égard de ce projet.

L'hon. M. GRAHAM: Mon très honorable ami est pessimiste pour tout ce que le gouvernement libéral essaie de faire.

Le très hon. M. MEIGHEN: Parfaitement.

L'hon. M. GRAHAM: Je ne me plains pas; il en est parmi nous qui le sont de nature. Mon honorable ami (M. Ladner) me demande si le Gouvernement mettra des navires en service, sur le Pacifique, de la même façon et aux mêmes conditions. Je ne pourrais pas dire absolument. Peut-être découvririons-nous au cours de cet essai qu'à l'avenir nous pourrions faire un marché plus avantageux d'autre façon, mais ce qu'il y a de mieux à faire pour la réglementation des prix sur le Pacifique, si on réussit, le gouvernement du Canada le fera.

M. LADNER: Le Gouvernement a-t-il des renseignements au sujet des prix sur le Pacifique?

L'hon. M. GRAHAM: Quant à moi, je n'ai jamais entendu formuler de plaintes à l'égard des prix sur le Pacifique. La seule crainte que j'aie découverte dans la correspondance que nous avons reçue, c'est celle de voir le Gouvernement enlever de cette route les navires de la marine marchande.

Avant de reprendre mon siège je tiens à déclarer que peu m'importe qu'il y ait une coalition ou non; ce n'est pas là la question soumise à la Chambre. A entendre certains honorables députés on serait porté à croire qu'il s'agissait de savoir qui est M. Preston. "Quel est ce personnage?", se demande-t-on, ou enencore: "Existe-t-il une coalition?" La vraie question soumise à la Chambre est celle-ci: "Sommes-nous d'avis que les frets maritimes sont trop élevés?" Tout le monde exprime la crainte qu'ils le soient. Quel est le remède? Il y en a qui proposent de se servir de la marine marchande quoiqu'ils ne s'en soient jamais servis lorsqu'elle était à leur disposition. D'autres ont leurs propositions. Après s'être bien renseigné le Gouvernement a conclu à l'excellence de ce projet de réglementation par l'Etat des frets maritimes. Si sa politique est couronnée de succès il sera prêt à faire un pas de plus dans cette voie. En ter-